



# Bureau d'information du Canada



Pour la période se terminant le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports au Parlement – Document pilote

Canadä

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

 ${
m N^0}$  de catalogue BT31-4/18-1997 ISBN 0-660-60304-7



#### **Avant-propos**

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée "Repenser le rôle de l'État".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité Secrétariat du Conseil du Trésor L'Esplanade Laurier Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5

Téléphone: (613) 957-7042 - Télécopieur: (613) 957-7044

## Bureau d'information du Canada

# Rapport de rendement

pour la période se terminant le 31 mars 1997

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

#### Message de la Ministre

#### Le portefeuille du Patrimoine canadien Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine

Le Bureau d'information du Canada (BIC) est un élément clé du portefeuille du Patrimoine canadien. Le principal objectif du BIC consiste à informer les Canadiens et Canadiennes sur les réalités du Canada d'aujourd'hui et à canaliser leur énergie et leurs idées en vue de bâtir le Canada de demain.

Le portefeuille du Patrimoine canadien a été constitué en juin 1993 pour regrouper les politiques et les programmes nationaux axés sur le maintien de la souveraineté culturelle du Canada et sur la promotion de l'identité canadienne.

Tous les Canadiens et Canadiennes bénéficient, directement ou indirectement, des efforts du portefeuille du Patrimoine canadien. Le Ministère ainsi que les divers organismes et sociétés d'État qui lui sont associés contribuent à la croissance et au développement de la vie culturelle canadienne, à la promotion d'une société plus juste et plus équitable, au maintien du caractère multiculturel et de la dualité linguistique de la nation, ainsi qu'à la préservation des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et du patrimoine du Canada.

Au moyen d'une large gamme d'activités et de responsabilités, le portefeuille du Patrimoine canadien contribue de façon significative à la croissance économique et à la prospérité du Canada ainsi qu'au renforcement des valeurs qui nous définissent en tant que société unique. De fait, pour une troisième année consécutive, le Programme des Nations Unies pour le développement a placé le Canada en tête de liste des pays où il fait bon vivre.

À titre de ministre responsable de cet important portefeuille, j'ai pour tâche de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il faut notamment stimuler la fierté des Canadiens et Canadiennes à l'égard du Canada, encourager leur participation et leur contribution à notre société, appuyer la diffusion des voix et moyens d'expression canadiens et protéger notre patrimoine. Je suis très fière et honorée qu'on m'ait confié une mission aussi importante pour la vitalité du Canada d'aujourd'hui et de demain. Je crois que le présent rapport vous aidera à vous rendre compte de la contribution du Bureau d'information du Canada et du portefeuille du Patrimoine canadien à l'atteinte de ces objectifs.

Sheila Copps Ministre du Patrimoine canadien

#### Les composantes du portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend les composantes suivantes :

- le ministère du Patrimoine canadien, chargé de la politique de radiodiffusion, des industries culturelles, de la politique des arts, du patrimoine, de l'identité canadienne, du multiculturalisme, des langues officielles, du sport, des parcs et lieux historiques nationaux, de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
- six organismes ministériels: Le bureau d'information du Canada, les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film, la Bibliothèque nationale du Canada et Condition féminine Canada.
- un organisme indépendant de réglementation : Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.
- dix sociétés d'État: le Conseil des Arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre national des Arts, la Commission de la Capitale nationale et le Musée national des sciences et de la technologie.
- En outre, la Commission de la fonction publique relève du Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien.

## TABLE DES MATIÈRES

SECI	TION I:	SOMMAIRE						
Somn	naire exécutif	,		1				
SECT	ΓΙΟΝ ΙΙ :	APERÇU						
Rôles Objec	et responsab	ilités		<b>4 5</b>				
SECT	TION III:	RENDEMENT DU BUREAU						
<b>A.</b>	Rendement attendu							
	Tableaux des dépenses prévues et dépenses réelles							
	réelle • Dépe	nparaison entre les dépenses totales prévues et es, 1996-1997, par activité enses prévues et dépenses réelles du Bureau, j du rendement attendu	par activité	9				
В.	Rendement obtenu							
		dement du Bureaudement par secteur d'activité et de service						
SECT	TION IV:	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES						
A.	Personnes à	à contacter pour obtenir des renseignements s	supplémentaires	20				
В.	Tableaux fir	nanciers récapitulatifs						
	• Rece	maire des crédits approuvésettes à valoir sur le crédit par secteur d'activi ments de transfert par secteur d'activité	té	22				

#### Bureau d'information du Canada RAPPORT DE RENDEMENT 1996-1997

#### **SECTION I: SOMMAIRE**

Le 9 juillet 1996, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Bureau d'information du Canada (BIC), donnant ainsi suite à l'engagement qu'il avait pris dans le discours du Trône de 1996 de proposer des initiatives pour aider les Canadiens à « découvrir leur pays ». Le BIC donne aux Canadiens une information exacte sur leur pays, leurs concitoyens, la modernisation de la fédération canadienne et le rôle du gouvernement du Canada. Il aide également à établir des partenariats avec des groupes et des particuliers qui cherchent à mieux comprendre la diversité de leur pays et qui partagent l'objectif de bâtir un Canada meilleur. Le BIC est entré en service le 16 septembre 1996.

Au cours des neuf premiers mois de son existence, le BIC s'est employé à jeter ses fondations : il a mis en place la structure organisationnelle de base, a écouté les Canadiens, a établi des réseaux et des contacts, et il a mis à l'essai, au moyen de projets pilotes, des approches diverses pour remplir son mandat et fixé des priorités et des orientations pour ses activités à venir en s'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise à ce jour.

À ses débuts, le premier défi du BIC a été de mettre en place sa structure de base. Il a fallu se doter de ressources matérielles et humaines, de technologie de l'information et d'infrastructure des systèmes, bref des éléments nécessaires pour que le BIC devienne une organisation fonctionnelle. Un autre tâche essentielle consistait à étudier les résultats des recherches déjà faites et à commander de nouveaux travaux pour mieux saisir les valeurs que les Canadiens ont en commun et les aspects auxquels ils attachent de l'importance en matière de communications et d'information venant de leur gouvernement. Le BIC a aussi commencé à établir des réseaux et des alliances avec des partenaires éventuels, dans les secteurs public, privé et bénévole, qui partagent l'objectif de renforcer le Canada. Avec ces partenaires, il a tenté des expériences dans les domaines de la publicité, des commandites et des échanges afin de voir quelles formules fonctionnent ou, ce qui est tout aussi important, d'écarter celles qui ne fonctionnent pas. Dans la mesure du possible, le BIC a identifié des initiatives susceptibles de servir les objectifs d'unité nationale et collaboré à leur réalisation avec d'autres ministères et organismes du gouvernement.

Au cours de ces premiers mois, le BIC a également accompli d'importants progrès dans la mise au point d'une série de produits et de moyens pour mieux faire connaître le Canada. Notons par exemple une ligne téléphonique d'information 1-800, un site Web et une série de fiches documentaires sur le Canada. Ces moyens d'information visent à répondre aux besoins exprimés par les Canadiens, qui veulent en savoir plus sur le Canada, son histoire, son patrimoine, ses institutions, son tissu social et culturel.

Les Canadiens ne veulent pas seulement mieux connaître leur pays, ils souhaitent aussi participer à l'édification d'un Canada qui soit meilleur. C'est dans cette optique que le BIC a conçu *Action partenariat*. Lancée en février 1997, cette initiative accueille les propositions des Canadiens dans le but d'instaurer des partenariats qui amènent ceux-ci à collaborer pour promouvoir l'identité canadienne et renforcer l'unité nationale. L'initiative vise à regrouper les Canadiens autour de projets concrets, en mettant en commun leurs idées, leurs connaissances et leur expérience, tout en approfondissant leur compréhension du Canada et de leurs concitoyens. On a fait l'essai, dans le cadre d'*Action partenariat*, de nombreuses approches novatrices. Grâce à ces dernières et à d'autres initiatives, le BIC a commencé à se servir de ses réseaux, à élargir le champ de ses partenariats et à fournir aux Canadiens des occasions de participer à des activités qui contribuent à édifier leur pays.

Même si les activités du BIC ont rapporté des avantages directs à ses auditoires cibles, le résultat le plus important, jusqu'à maintenant, est peut-être la définition des orientations futures à la lumière des résultats de ses recherches et de ses projets pilotes. Les succès obtenus et les enseignements tirés de ce travail ont permis de jeter de solides fondations. S'inspirant de sa première année d'activité, le BIC a défini deux orientations stratégiques qui guideront ses activités à venir : communiquer efficacement et mobiliser les Canadiens.

Le plan de travail du BIC au cours de l'année à venir gravitera autour de ces orientations globales. Ainsi, les recherches et les projets pilotes du BIC ont révélé que les Canadiens étaient très réceptifs à l'information venant du gouvernement fédéral. Le Bureau continuera donc à mettre au point et à perfectionner ses produits d'information pour répondre aux besoins d'information des Canadiens sur le Canada. Par ailleurs, ses constatations font également ressortir la nécessité d'un effort de communication mieux coordonnée et plus cohérent pour l'ensemble du gouvernement. Le BIC continuera par conséquent de collaborer avec d'autres ministères et organismes de l'État pour veiller à ce que le gouvernement fédéral procure aux Canadiens une information complète et facilement accessible sur ses programmes et services et à ce qu'il améliore l'ensemble de ses communications avec les citoyens. La publicité, les commandites et d'autres projets pilotes en communications on permis d'enrichir notre réflexion en la matière et d'en faire profiter avec les milieux gouvernementaux.

Dans le même ordre d'idées, les connaissances et l'expérience acquises jusqu'à maintenant ont permis de déceler de nouvelles manières de mobiliser les Canadiens. Les projets pilotes réalisés par le secteur Liaisons extérieures ont été utiles à cet égard. Ainsi, le succès du projet d'Échange Étudiants du Canada donne à penser qu'il faudrait que les programmes fédéraux de cette nature renvoient davantage à des situations et des problèmes concrets et qu'ils soient conçus en fonction des priorités du gouvernement, en l'occurrence l'emploi chez les jeunes. Les recherches ont semblé montrer aussi l'importance du dialogue sur l'engagement civique dans la société et de la défense de ce type d'engagement. Le BIC exploitera les réseaux et les relations établis avec les secteurs public, privé et bénévole et collaborera avec ses partenaires pour perfectionner ces mécanismes et stratégies et en concevoir d'autres afin d'amener les Canadiens à se renseigner sur leur pays et à le rendre plus fort.

Enfin, à la lumière de l'expérience qu'il a acquise à ce jour, le BIC a la certitude qu'il doit continuer de travailler en partenariat avec des Canadiens de toutes les sphères d'activité et de toutes les régions. Le Bureau a constaté que sa valeur ajoutée tenait à son approche de gestion horizontale, notamment dans les milieux interministériels fédéraux, et à son interaction avec les citoyens. Il a remarqué que cette approche remplissait une fonction utile de coordination interministérielle. Il cultivera donc ce rôle pour établir les liens qui conviennent entre divers ministères et organismes afin que, dans leurs orientations et programmes respectifs, ils puissent contribuer ensemble au renforcement du Canada. Le Bureau continuera d'innover en collaborant avec ses partenaires des secteurs privé et bénévole.

Par-dessus tout, le BIC continuera de s'intéresser surtout aux simples citoyens et à leur besoin d'information sur leur pays et leurs concitoyens. Le BIC est une organisation de petite taille mais dynamique, dotée de la souplesse voulue pour s'adapter à l'évolution des attentes du public quant au type d'information qu'il recherche auprès du gouvernement fédéral et aux moyens à utiliser pour la fournir. Il a une souplesse comparable à l'égard des moyens à mettre en oeuvre pour faire participer les Canadiens à l'édification de leur pays. Il peut adapter rapidement ses activités pour remplir au mieux son mandat.

On ne possède pas encore d'évaluation globale des activités du BIC, mais les premières indications sur certains projets et activités sont favorables et ont servi à modeler les activités à venir. Poursuivant son développement, le Bureau mettra en place un cadre d'évaluation assorti d'indicateurs précis qui lui permettra d'évaluer son rendement de façon systématique et détaillée par rapport aux principaux résultats attendus, à l'aide de divers outils de mesure quantitative et qualitative.

Le BIC se servira de ce cadre pour tirer le maximum de ses efforts, en travaillant avec des Canadiens à l'édification du Canada du XXI<sup>e</sup> siècle. Le gouvernement a énoncé clairement sa plus grande priorité dans le récent discours du Trône : « L'engagement le plus important du gouvernement est de maintenir l'unité du Canada... Pour que ces aspirations se réalisent pleinement, il faudra mobiliser les Canadiens de tous les horizons, ainsi que les institutions, les entreprises privées, les milieux bénévoles et les gouvernements. Il faudra de la collaboration et des partenariats. Il faudra se tendre la main... [Le gouvernement] s'emploiera à mieux faire comprendre la complexité de tout projet de rupture et les difficultés véritables qui nous attendent si nous brisons les liens que nous avons tissés en édifiant ensemble notre nation. Et surtout, il montrera que nous pourrons accomplir beaucoup plus en demeurant ensemble qu'en rompant ces liens... Nous nous inspirerons du respect mutuel qui existe entre les Canadiens pour créer l'avenir meilleur auquel nous aspirons tous.» Le BIC a construit des assises solides pour aider le gouvernement à respecter pleinement ces engagements.

#### **SECTION II: APERÇU**

#### Mandat

Le 9 juillet 1996, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Bureau d'information du Canada (BIC), donnant ainsi suite à l'engagement qu'il avait pris dans le discours du Trône de 1996 de proposer des initiatives pour aider les Canadiens à « découvrir leur pays ».

Le Bureau d'information du Canada a été mis sur pied pour aider les Canadiens à mieux comprendre leur pays et leurs concitoyens, c'est-à-dire :

- les informer sur leur pays, leurs concitoyens, la modernisation de la fédération et le rôle du gouvernement canadien, grâce aux programmes et services qu'il a mis en place pour répondre aux besoins des Canadiens;
- aller au-devant des Canadiens, qu'il s'agisse de groupes ou de particuliers, désireux de mieux comprendre leur pays et partageant l'objectif de bâtir un Canada meilleur, et nouer avec eux des partenariats.

#### Rôles et responsabilités

Le BIC vise à renforcer, chez les Canadiens, le sentiment d'appartenance à un pays moderne et dynamique et à mettre en évidence le rôle du gouvernement du Canada et ses efforts de renouvellement. Il cherche à mieux sensibiliser les Canadiens à l'importance du Canada et de la fédération en leur fournissant des occasions de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort et en mettant à leur disposition de l'information pertinente et exacte sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral dans leur quotidien.

Afin de remplir son mandat, le BIC aide les Canadiens à mieux se connaître et à mieux connaître leur pays et les encourage à échanger leurs idées et à partager leurs connaissances et leurs expériences afin de créer une vaste base de participation pour raffermir les multiples liens communs qui unissent les Canadiens et favorisent leur sentiment d'appartenance.

S'il est vrai que tous les ministères fédéraux ont le mandat d'informer les Canadiens sur les politiques et les initiatives qui tombent dans leur champ d'activité respectif, le BIC est le seul organisme qui propose une information complète sur le Canada. La démarche qui lui est propre permet au BIC de servir de facilitateur et de coordonnateur fédéral à l'échelle nationale, notamment en ce qui concerne les activités de communication du gouvernement et l'établissement de partenariats innovateurs au sein de l'appareil gouvernemental et avec les secteurs privé et bénévole.

#### **Objectifs**

Les objectifs clés du BIC sont les suivants :

- produire, diffuser et rendre facilement accessible aux Canadiens de l'information pertinente et exacte sur le Canada, y compris sur les programmes, initiatives et services fédéraux ;
- concevoir, mettre au point et soutenir des activités qui intensifient chez les Canadiens la compréhension de leur pays et de leurs concitoyens, ce qui contribue ainsi à renforcer le Canada; et
- maximiser les ressources en collaborant avec d'autres ministères et organismes du gouvernement et en établissant des partenariats avec les secteurs privé et bénévole pour édifier un Canada meilleur et plus fort.

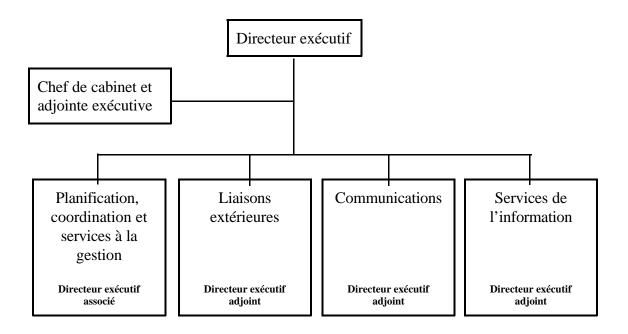
#### Secteurs d'activité et de service

Lors de sa mise sur pied, le Bureau d'information du Canada s'est vu confier un secteur d'activité bien délimité : diffuser de l'information sur le Canada à l'intention des Canadiens. Il dispose pour ce faire de deux grands services, celui des Communications et celui des Liaisons extérieures, qui reçoivent l'appui d'un troisième service, celui des Opérations. Même si chacun des secteurs est axé sur l'un des trois services, tous contribuent aux autres, soit directement ou indirectement. On voulait répondre au désir exprimé par les Canadiens de mieux connaître leur pays, de mieux connaître leurs concitoyens et de contribuer activement au renforcement du Canada par une action individuelle et collective. Les activités du BIC confirment l'engagement du gouvernement du Canada à appuyer ces initiatives dans une perspective nationale bien coordonnée.

L'organigramme qui suit illustre l'organisation du Bureau d'information du Canada.

#### Bureau d'information du Canada

(L'équivalence temps plein du BIC - 51)



#### Liaisons extérieures

Le secteur Liaisons extérieures s'efforce d'amener les Canadiens à renforcer le Canada. Grâce aux partenariats qu'il a ciblés, conçus, élaborés et appuyés et à ceux qu'il mettra de l'avant toujours de concert avec des particuliers et des groupes provenant des secteurs public, privé et bénévole, il amènera les Canadiens à collaborer à la réalisation de projets concrets et à mettre en commun leurs idées, leurs connaissances et leur expérience tout en approfondissant leur compréhension du Canada et de leurs concitoyens.

#### **Communications**

Le secteur Communications fournit une gamme complète de services de communications et de marketing, y compris la planification, la publicité, la publication, les productions filmées et audiovisuelles, les commandites, les relations avec les médias et l'information du public. La grande majorité des activités du secteur sont menées en collaboration avec d'autres instances fédérales et partenaires des secteurs privé et bénévole.

#### Services de l'information

Les Services de l'information se chargent de la collecte et de la diffusion de l'information concernant les activités du gouvernement et ses efforts de renouvellement. Ce secteur prépare divers produits et moyens d'information pour l'appareil exécutif du gouvernement.

#### Planification, coordination et services à la gestion

Le secteur Planification, coordination et services à la gestion se compose de trois éléments liés entre eux : Politiques et planification stratégique; Technologies de l'information; Finances, administration et ressources humaines. Ce secteur gère l'ensemble du processus de planification stratégique et assume la fonction de coordination interministérielle pour le Bureau, afin de faciliter l'exécution de son mandat. Il assure le leadership et propose une vue d'ensemble afin qu'une approche stratégique, coordonnée et cohérente encadre les activités du BIC. C'est lui qui est chargé de la participation du BIC à la conception d'une infrastructure gouvernementale commune en matière de technologie et de gestion de l'information. Il s'adonne également à des activités de recherche primaire et secondaire. Il fournit aussi l'infrastructure interne nécessaire aux fonctions liées aux finances, à l'administration et aux ressources humaines.

#### **SECTION III: RENDEMENT DU BUREAU**

#### A. Rendement attendu

#### Dépenses prévues et dépenses réelles

# Comparaison entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles, 1996-1997, par activité

#### (en milliers de dollars)

Activités	Frais de fonction- nement	Dépenses en capital	Subventions et contributions votées	Sous- total : Dépenses votées brutes	Subven- tions et contribu- tions lé- gislatives	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes à valoir sur ce crédit	Dépenses nettes totales
Information aux Canadiens sur le	13 944	756	4 900 1	19 600	-	19 600	-	19 600²
Canada Canada	16 727	982	-	17 709	-	17 709	-	17 709
Totaux	13 944	756	4 900 1	19 600	-	19 600	-	19 600 <sup>2</sup>
	16 727	982	-	17 709	-	17 709	-	17 709
Autres recettes et c Recettes à valoir su								_
								-
Coût des services f	ournis par d'a	utres ministère	es					-
Coût net du progra	nmme							19 600
								17 709

Nota : Les chiffres ombrés indiquent les dépenses recettes réelles de 1996-1997.

Montant transféré au budget de fonctionnement.

Les prévisions de 1997-1998 indiquent 290 \$ (en milliers de dollars) de plus pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux, pour des dépenses budgétaires totales nettes de 19 890 \$ (en milliers de dollars) en 1996-1997.

# Dépenses prévues du Bureau comparées aux dépenses réelles, par activité (en milliers de dollars)

Activité	Rélles 1993-1994	Réelles 1994-1995	Réelles 1995-1996	Total <sup>1</sup> Prévues 1996-1997	Réelles 1996-1997
Information aux Canadiens sur le Canada	-	-	-	19 600	17 709
Total	-	-	-	19 600	17 709

Le Bureau d'information du Canada a été créé en 1996-1997.

### Sommaire du rendement attendu

Le Bureau d'information du Canada (BIC)						
Résultats clés :	attestés par :					
des occasions permettant de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort	<ul> <li>des partenariats favorisant la coopération, la confiance, le respect et la compréhension mutuelle parmi la population canadienne</li> <li>la participation des Canadiens et des Canadiennes à des activités axées sur l'édification du pays</li> </ul>					
des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral	<ul> <li>la portée et l'impact des activités du BIC sur les participants et sur certains publics cibles</li> <li>l'accès aux renseignements sur le Canada, y compris les programmes et services offerts par le gouvernement du Canada</li> </ul>					
une culture et une infrastructure organisationnelles efficaces et efficientes.	<ul> <li>mise en application et observation de saines pratiques de gestion</li> <li>respect des règles concernant la gestion des ressources humaines, financières, contractuelles et autres</li> <li>mise en oeuvre de systèmes efficients pour la diffusion de l'information</li> </ul>					

#### B. Rendement obtenu

#### Rendement du Bureau

Au cours des neuf premiers mois de son existence, le BIC s'est employé à jeter ses fondations : il a mis en place la structure organisationnelle de base, a écouté les Canadiens, a établi des réseaux et des contacts, et il a mis à l'essai, au moyen de projets pilotes, des approches diverses pour remplir son mandat et a fixé des priorités et des orientations pour ses activités à venir en s'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise à ce jour.

Au cours de ces quelques mois, le BIC a également accompli d'importants progrès dans la mise au point d'une série de produits et de moyens pour informer les Canadiens sur le Canada, commencer à se servir de ses réseaux, accroître les possibilités de partenariat et donner aux Canadiens des occasions de participer à des activités qui contribuent à l'édification de notre pays.

Le BIC est une organisation petite mais dynamique, dotée de la souplesse voulue pour s'adapter à l'évolution des attentes du public et au type d'information qu'il recherche auprès du gouvernement fédéral et aux moyens à utiliser pour la fournir. Il a une souplesse comparable quant aux moyens à mettre en oeuvre pour faire participer les Canadiens à l'édification de leur pays. Il peut adapter rapidement ses activités pour remplir au mieux son mandat.

Même si les activités du BIC ont rapporté des avantages directs aux publics cibles, l'effet le plus important, jusqu'à maintenant, est peut-être la définition des orientations futures à la lumière des résultats de ses recherches et de ses projets pilotes. Les enseignements tirés de ce travail et les succès qu'il a obtenus ont permis au BIC de définir deux orientations stratégiques qui guideront ses activités à venir : communiquer efficacement et mobiliser les Canadiens.

Le plan de travail du BIC au cours de l'année à venir gravitera autour de ces orientations globales. Ainsi, les recherches et les projets pilotes du BIC ont révélé que les Canadiens étaient très réceptifs à l'information venant du gouvernement fédéral. Le Bureau continuera donc à mettre au point et à perfectionner ses produits d'information et sa structure pour répondre aux besoins d'information des Canadiens sur le Canada. Par ailleurs, ses constatations font également ressortir la nécessité d'un effort de communication mieux coordonné et plus cohérent pour l'ensemble du gouvernement. La publicité, les commandites et d'autres projets pilotes en communications ont permis d'enrichir notre réflexion quant aux méthodes à exploiter et à éviter en la matière et d'en faire profiter les milieux gouvernementaux. Le BIC entreprendra donc une initiative à l'échelle du gouvernement fédéral pour veiller à ce qu'il procure aux Canadiens une information complète et facilement accessible sur ses programmes et services et à ce qu'il améliore l'ensemble de ses communications avec les citoyens.

Dans le même ordre d'idées, les connaissances et l'expérience acquises jusqu'à maintenant ont permis de déceler de nouvelles manières de mobiliser les Canadiens. Les projets pilotes réalisés par le secteur Liaisons extérieures ont été utiles à cet égard. Ainsi le succès du projet *Échanges Étudiants du Canada* donne à penser qu'il faudrait que les programmes fédéraux de cette nature renvoient davantage à des situations et des problèmes concrets et qu'ils soient conçus en fonction

des priorités du gouvernement, en l'occurrence l'emploi chez les jeunes. Les recherches ont semblé montrer aussi l'importance du dialogue sur l'engagement civique dans la société et sur la défense de ce type d'engagement. Le BIC exploitera les réseaux et les partenariats établis à ce jour avec les secteurs public, privé et bénévole et collaborera avec ses partenaires pour perfectionner ces mécanismes et stratégies et en concevoir d'autres afin d'amener les Canadiens à se renseigner sur leur pays et à le rendre plus fort.

Enfin, à la lumière de l'expérience qu'il a acquise, le BIC a la certitude qu'il doit continuer à travailler en partenariat avec des Canadiens de tous les secteurs. Le Bureau a constaté que sa valeur ajoutée tenait à son approche de gestion horizontale, notamment dans les milieux interministériels fédéraux, et à son interaction avec les citoyens. Il cultivera donc son rôle de coordination interministérielle afin d'établir les liens nécessaires entre divers ministères et organismes pour que, dans leurs orientations et programmes respectifs, ils puissent contribuer ensemble au renforcement du Canada.

On ne possède pas encore d'évaluation globale des activités du BIC, mais les premières indications sur certains projets et activités sont favorables et ont servi à modeler les activités à venir. Poursuivant son développement, le Bureau mettra en place un cadre d'évaluation assorti d'indicateurs précis qui lui permettra d'évaluer son rendement de façon systématique et détaillée par rapport aux principaux résultats attendus, à l'aide de divers outils de mesure quantitative et qualitative.

#### Rendement par secteur d'activité et de service

Comme on l'a déjà dit, un champ d'activité clair a été confié au BIC au moment de sa création : informer les Canadiens sur le Canada. L'objectif du BIC a été de raffermir chez les Canadiens le sentiment d'appartenir à un pays moderne et dynamique et d'insister sur le rôle du gouvernement du Canada et ses efforts au renouvellement de la fédération. Les résultats clés recherchés ont été de sensibiliser davantage les Canadiens à l'importance du Canada et de la fédération en leur donnant l'occasion de jouer un rôle actif pour se renseigner sur le Canada et de renforcer leur pays et en leur procurant de l'information sur le Canada et le rôle du gouvernement fédéral. La présente section explique quel a été le rendement de ses deux principaux secteurs de service, les Communications et les Liaisons extérieures, ainsi que d'un troisième secteur voué au soutien, celui des Opérations par rapport à ces résultats clés, au cours des neuf premiers mois d'activité. Nous verrons les résultats et les réalisations par secteur de service, sans perdre de vue que la grande priorité, au cours de cette période, a été la mise en place de l'infrastructure de base. Dans les cas où il n'est pas encore possible de mesurer les résultats, les stratégies de mesure du rendement proposées sont présentées.

#### Communications : stratégie de mesure du rendement

La mesure du rendement de ce secteur reposera en grande partie sur des enquêtes menées auprès des destinataires de l'information et sur la portée et l'effet de ces activités sur les Canadiens dans l'ensemble et des auditoires cibles particuliers. Il y aura notamment des indicateurs de rendement comme le degré d'utilisation des divers produits et outils et le degré de satisfaction à leur égard.

#### Communications : objectifs, résultats et réalisations

Les secteurs Communications et Services de l'information contribuent principalement au secteur de service des Communications. L'objectif visé consiste à renforcer l'engagement à l'égard du Canada en fournissant une information pertinente et objective sur le Canada et les activités, programmes et services du gouvernement du Canada de manière opportune et en veillant à ce que les messages du gouvernement sur son propre rôle ainsi que sur le renouvellement de la fédération soient uniformes et conséquents.

Pour appuyer ce secteur de service, les Services de l'information ont :

- fourni des conseils et des moyens d'information au gouvernment et à ses partenaires sur la promotion de l'identité nationale de manière à rejoindre les Canadiens;
- rédigé des argumentations et réfutations pour répondre aux besoins des Canadiens sur les plans de l'information et de la sensibilisation;
- démasqué les mythes, les demi-vérités et les affirmations erronées, qu'ils concernent l'histoire du Canada et sa population, ses valeurs et ses attitudes, les activités du gouvernement fédéral ou les services assurés par celui-ci;

• procuré un soutien à l'effort de communications coordonné de l'appareil exécutif du gouvernement, dans les dossiers se rapportant à l'unité et à l'identité.

Les réactions positives qui viennent régulièrement des utilisateurs de ces produits et services sont une première indication de leur efficacité.

Le secteur Communications a fait porter ses premiers efforts sur la mise au point et la concrétisation des initiatives suivantes :

• une ligne téléphonique 1-800, qui donne au public un accès gratuit à une vaste base de données sur le Canada, sa population, son histoire, son économie, ses régions, son tissu social et culturel, etc.;

## Ligne d'information 1-800 du BIC (1-800-973-INFO) - Observations d'interlocuteurs téléphoniques

- « La ligne 1-800 du BIC est un service extraordinaire. C'est une idée splendide d'offrir un service qu'il suffit d'appeler pour obtenir de l'information. De plus, il est vraiment agréable de parler à un être humain. » (appel de l'Alberta)
- « Il est si difficile de rejoindre le gouvernement fédéral et de tomber sur quelqu'un qui est disposé à vous aider. J'apprécie beaucoup votre service bilingue, votre courtoisie et le fait qu'on prend note de mes réflexions. » (appel du Québec)
- « Les enfants n'en apprennent pas assez long sur le Canada à l'école, et la ligne 1-800 du BIC est utile aux familles qui veulent aider leurs enfants et leurs petits-enfants. » (appel de l'Ontario)
- « Merci pour l'excellente qualité du service fourni. Je crois que le BIC sera une merveilleuse ressource pour les enseignants. » (appel de l'Ontario)
- un site Internet interactif qui donne aux Canadiens un accès rapide et bon marché à une information sûre et bilingue sous forme de documentation de base sur divers thèmes et sujets, de l'information et des conseils pour lancer des initiatives au niveau local et une adresse de courrier électronique pour communiquer des observations et demander d'autres renseignements;

#### Site Web InfoCan - Observations des usagers

- « Ce site est tout simplement génial! Tous ceux qui ne connaissent pas notre beau pays, le Canada, doivent absolument aller sur ce site. Tu apprends plein de choses. Même moi, Canadienne, j'ai appris des choses!»
- « J'adore votre site. Il est tellement agréable de trouver un site bien conçu sur le Canada. Continuez dans la même voie. »
- «Votre site est fort bien conçu. Les informations qu'on y trouve seront grandement appréciées »
- le Bureau d'information du Canada a élaboré une série de publications et travaille maintenant à enrichir cette collection au premier rang de ces publications figure une série de fiches documentaires intitulées "Le Canada en faits", portant sur une foule de sujets, notamment l'histoire et la géographie du Canada, son climat et son gouvernement. Ces fiches traitent aussi de chaque province et territoire Canadiens. On compte actuellement 27 fiches, et leur nombre ne cesse d'augmenter. On peut les consulter sur le site internet, s'en procurer en appellant à la ligne 1-800 et par divers autres moyens le BIC a contribué à financer des propositions venues du secteur privé concernant des publications qui visent à promouvoir l'unité canadienne;
- un certain nombre de projets pilotes dans des domaines comme la publicité et la commandite ont été entrepris de concert avec des partenaires des secteurs public, privé et bénévole ces projets, qui font appel à la radio, à la télévision et à l'imprimé, visent à sensibiliser davantage le public au rôle du gouvernement fédéral, à mettre en valeur les avantages de la fédération le principal projet pilote de communication a été *Attractions Canada*, dont la phase hivernale a été lancée en janvier 1997 *Attractions Canada*, initiative commune de CTV, de TVA, de Mediacom, de Tourisme Canada, de la Commission de la capitale nationale et du ministère du Patrimoine canadien, vise à sensibiliser l'opinion à la diversité des manifestations, attractions et expériences offertes aux visiteurs partout au Canada l'évaluation préliminaire de la première phase a montré que la campagne d'information avait été bien accueillie par le public et appréciée des participants;

#### La Nouvelle Économie

La Nouvelle Économie est un exemple du type de projet pilote de publicité qui a été entrepris. Il s'agit d'une série de vignettes radiophoniques diffusées au Québec; des entrepreneurs relatent l'histoire de leurs luttes et de leurs réussites et parlent du rôle de partenaire que le gouvernement du Canada a joué pour soutenir leurs efforts. En outre, le tiers des répondants ont affirmé que la série diffusée à la radio avait modifié leur perception du gouvernement fédéral en présentant celui-ci comme un partenaire possible.

Les secteurs Communications et Services de l'information ont fait une évaluation préliminaire de programme, laquelle a porté sur beaucoup de ces projets pilotes. Ainsi, le recours à la ligne téléphonique 1-800 a été suivi de près au moyen de rapports produits toutes les deux semaines. Ces rapports donnent le nombre d'appels, établissent le profil des interlocuteurs selon le sexe, la langue et la province d'origine et notent les sujets abordés dans chacun des appels. Le service fait également l'objet d'un examen de façon à garantir qu'il répond aux besoins de la clientèle de la manière la plus efficace possible par rapport au coût. À la faveur des évaluations à venir, on essaiera de voir si la nature des questions se modifie au fur et à mesure que le gouvernement propose diverses activités.

Le site Web InfoCan fait l'objet d'évaluations semblables. Des profils d'utilisateurs ont été dressés, et on a essayé de voir quels domaines suscitaient le plus d'intérêt, de façon à faciliter l'expansion des pages les plus prisées et à faire en sorte que la conception et l'approche du site Web répondent aux besoins des utilisateurs. Le BIC a déjà entrepris de résoudre les problèmes d'infrastructure technologique décelés grâce à cette évaluation préliminaire, problèmes qui limitent la capacité du gouvernement de communiquer avec ses administrés. Il cherche avec d'autres partenaires fédéraux, comme le Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, des moyens de faciliter au citoyen l'accès à l'information du gouvernement fédéral en rationalisant les sites Web fédéraux et les lignes téléphoniques 1-800.

Une série d'initiatives de communications et d'information intensives seront par la suite élaborées et mises au point au cours de 1997-1998 en fonction de l'analyse détaillée de l'environnement, de recherches et des commentaires des citoyens.

#### Liaisons extérieures : stratégie de mesure du rendement

L'efficacité de ce secteur sera mesurée d'après le nombre des activités réalisées et mises en valeur partout au Canada et d'après le nombre d'organismes et de particuliers ayant pris part à des initiatives axées sur l'édification du pays. On suivra également de près des initiatives individuelles pour en évaluer l'effet sur les participants et des auditoires cibles particuliers. Les critères d'évaluation seront fixés dans le contexte des modalités individuelles de partenariat. Les indicateurs de rendement et les mesures des résultats seront donc adaptés à chaque initiative, mais ils permettront tout de même de voir jusqu'à quel point ils répondent aux objectifs généraux et au mandat du BIC.

On ne possède pas encore d'évaluation globale des activités de liaisons extérieures, mais les premières indications quant aux commentaires des participants et à l'exécution des objectifs de partenariats sont favorables et ont servi à concevoir des activités futures.

#### Liaisons extérieures : objectifs, résultats et réalisations

Le secteur Liaisons extérieures est le principal moyen d'action dans le secteur de service du même nom. L'ensemble de ses efforts ont porté sur l'amélioration du contexte social dans lequel la question de l'unité se présente, de manière à favoriser la confiance, la compréhension, le respect mutuel et l'appréciation de ce que les Canadiens ont réalisé et peuvent encore accomplir ensemble.

Le secteur a cherché à accroître la participation des Canadiens et des organisations à des activités qui font la promotion du Canada en fournissant des occasions de mobiliser les Canadiens pour qu'ils se renseignent sur le Canada et contribuent à le renforcer. À cette fin, il a défini trois objectifs principaux : le renforcement des liens entre les Canadiens, leur gouvernement, leur pays et leurs concitoyens; l'incitation et l'engagement des Canadiens à soutenir l'unité nationale en participant à des activités d'édification de leur pays qui sont signifiantes pour eux; le soutien d'une large gamme de partenariats, sur le plan des ressources financières et logistiques, des réseaux et de l'information, en vue d'initiatives qui favoriseront la cohésion et la communauté d'entreprise au Canada. Parmi les réalisations et résultats obtenus au cours de la période visée, notons :

- l'élaboration et la mise en oeuvre d'*Action Partenariat*, dont l'annonce a été faite en février 1997 et qui vise à instaurer des partenariats susceptibles de promouvoir l'identité canadienne et de renforcer l'unité nationale;
- la mise à l'essai d'approches novatrices dans le cadre d'Action Partenariat, notamment le Programme de partenariats de leaders communautaires : Partageons le savoir-faire (les Canadiens tissent des liens de confiance en se rassemblant pour trouver des solutions aux problèmes d'ordre municipal et communautaire), le projet Échanges Étudiants du Canada (les jeunes découvrent le Canada tout en acquérant de l'expérience de travail), la Caravane de l'esprit du sport des Jeux du Canada (célébration du sport amateur canadien), la Semaine nationale de la Francophonie (célébration de la Francophonie), l'Été irlandais (commémoration de l'immigration irlandaise au Québec) et Chez Nous 97 (série d'émissions télévisées mettant en valeur la culture francophone partout au Canada);

#### Programme de Partenariats de leaders communautaires : Partageons le savoir-faire

Le *Partenariat de leaders communautaires : Partageons le savoir-faire* réunit la Fédération canadienne des municipalités, la Chambre de commerce du Canada, la Banque royale du Canada et le BIC. Il fera appel à plus de 800 participants de 120 municipalités en trois ans, qui mettront en commun leurs connaissances et leur expérience, et cerneront et relèveront des défis communs. Le projet est évalué à 2,4 millions de dollars sur trois ans (50 % du soutien est assuré par le BIC). On vise la conclusion de partenariats de coopération durables, la mise en place de réseaux de communication et de soutien mutuel solides, la diffusion d'information sur les pratiques exemplaires et la mise en valeur des avantages qu'offre le Canada lorsque nous regroupons les ressources et collaborons.

• l'établissement de relations avec les principaux joueurs (particuliers, organismes ou associations) et de réseaux dans les secteurs public, privé et bénévole, qui ont en commun l'objectif de bâtir un Canada meilleur - ces relations et réseaux ont fourni une base de partenariat à partir de laquelle on peut concevoir, mettre au point et réaliser des activités et projets de liaisons extérieures;

• la compilation d'un bagage de connaissances de plus en plus riche sur l'engagement civique et des questions connexes pour appuyer la mise en place des orientations stratégiques.

#### Opérations : stratégie de mesure du rendement

Le rendement du BIC dans ce secteur sera mesuré d'après le succès global du BIC et de ses activités, et, plus précisément d'après le degré de satisfaction des bénéficiaires des divers services fournis. Il sera également évalué selon la portée et l'impact des initiatives entreprises à la suite d'ententes de partenariats avec d'autres ministères du gouvernement. Enfin, il sera calculé en fonction de la mise en application et de l'observation de saines pratiques de gestion au BIC, y compris le respect des règles concernant la gestion des ressources humaines, financières, contractuelles et autres, et la mise en oeuvre de systèmes efficients pour la diffusion de l'information.

#### **Opérations : objectifs, résultats et réalisations**

Le secteur Planification, coordination et services à la gestion est chargé du troisième secteur de service, un secteur de soutien, les Opérations. Il atteindra son objectif en fournissant les services de planification du Bureau et de planification stratégique ainsi que des conseils fonctionnels dans le domaine de la gestion des ressources.

Au cours de la période à l'étude, ce secteur a poursuivi les cinq objectifs suivants :

- définir et perfectionner un cadre stratégique pour guider les initiatives du BIC, qui aura ainsi une orientation et une vision globales ce secteur s'est efforcé de faire la coordination à l'intérieur du BIC pour assurer le développement d'initiatives de politique caractérisées par la cohérence et la cohésion il a élaboré et inspiré une série de documents, travaux et processus de planification stratégique qui ont donné une organisation plus focalisée, cohésive et responsable il a conçu des mécanismes pour assurer l'acheminement et l'échange d'information dans toute l'organisation ainsi que des mécanismes de reddition des comptes pour la haute direction;
- gérer et coordonner les recherches ce secteur a essayé de savoir ce qui lie les Canadiens et ce qui les divise en se servant de recherches primaires et secondaires pour obtenir des aperçus sur les valeurs et attitudes des Canadiens les recherches faites jusqu'à maintenant ont aidé à mieux comprendre le contexte public et à déceler les lacunes de l'information et les obstacles à la communication pour que le BIC puisse travailler avec ses partenaires de façon concertée pour répondre à ces besoins et lever les obstacles qui entravent les efforts que le gouvernement déploie pour communiquer efficacement avec ses administrés il a également donné des aperçus sur la conception et le développement d'activités de communication et de liaison les résultats des recherches ont été intégrés au processus de planification stratégique de façon à garantir la pertinence des initiatives du BIC pour l'ensemble des Canadiens;

- établir et cultiver des relations avec d'autres ministères aux administration centrales et dans les régions - ce secteur a établi un réseau de communications interministérielles viables et ouvertes pour permettre au gouvernement d'agir et de communiquer avec les citoyens comme un tout coordonné - ce secteur a aussi été à la tête du processus interministériel, pour le BIC dans son ensemble, visant à déceler les occasions de collaboration avec d'autres ministères et organismes - ainsi, le secteur a organisé des réunions interministérielles périodiques aux administrations centrales ainsi qu'avec les conseils des hauts fonctionnaires fédéraux en région, lesquelles ont permis de concevoir des initiatives communes - il a établi ces liens pour améliorer les communications tant à l'intérieur de l'administration publique qu'entre le gouvernement et les citoyens - il a étudié les points de rupture entre le gouvernement et les citoyens et commencé à esquisser une stratégie pour rétablir les ponts entre le gouvernement du Canada et les Canadiens - un élément majeur de cette stratégie consiste à rendre l'information du gouvernement plus facilement accessible grâce à la rationalisation et à la simplification des points d'accès comme les lignes 1-800 et les sites Web - cette approche horizontale est essentielle si l'on veut que le BIC atteigne son objectif de rendre le gouvernement du Canada plus présent dans la vie quotidienne des Canadiens;
- créer un milieu de technologie de l'information pour améliorer l'efficience et l'efficacité
  organisationnelles le secteur a fourni des services de soutien à l'organisation dans les
  domaines suivants : développement de systèmes informatiques et entretien de l'infrastructure;
  télécommunications; conseils sur l'acquisition de matériel, de nouveaux logiciels et de banques
  de données et services de suivi le secteur a aussi été responsable de l'entretien et de
  l'infrastructure technique du site Web InfoCan;
- gérer les ressources financières et humaines avec rigueur et souplesse ce secteur a fourni des services de soutien, plus précisément dans les domaines de la planification financière et des comptes à rendre, du contrôle et de la vérification des finances du Bureau (y compris les exigences du système de gestion des dépenses du Bureau), les documents de responsabilité remis au Parlement comme le Budget des dépenses principal et les rapports de rendement de l'automne, la sécurité matérielle au BIC ainsi que d'autres fonctions de soutien administratif le secteur a également coordonné les plans opérationnels en ce qui concerne la formation, la diversité, l'équité et la planification des remplacements et appliqué la politique des langues officielles.

Au cours de 1997-1998, le secteur Planification, coordination et services à la gestion continuera d'enrichir son bagage de connaissances en étant à l'écoute des Canadiens et en amassant de l'information pour veiller à ce que les activités du BIC restent pertinentes et rejoignent l'ensemble des Canadiens. Il continuera aussi à assurer le soutien interne au BIC.

#### SECTION IV: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

#### A. Pour de plus amples renseignements

#### Le Bureau d'information du Canada est situé au

155, rue Queen, 5e étage

Ottawa (Ontario)

K1P 6L1

Téléphone : (613) 992-1692 Télécopieur : (613) 991-1952

Pour de plus amples renseignements sur les publications et les initiatives du BIC, prière de communiquer avec nous par les moyens suivants :

#### **Internet**

Visitez notre site Web, à l'adresse suivante :

#### http://www.infocan.gc.ca

Le site est mis à jour régulièrement; on y trouve des renseignements et des rubriques spéciales.

#### Ligne d'appel sans frais 1-800

Pour obtenir des renseignements sur le Canada, des fiches documentaires ou encore des détails sur *Action partenariat* et d'autres activités du Bureau d'information du Canada, veuillez composer le

1-800-973-INFO (4636)

#### Accès à l'information

Toute demande d'accès à l'information doit être adressée au :

Directeur exécutif Bureau d'information du Canada 155, rue Queen, 5<sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1P 6L1

#### B. Tableaux financiers récapitulatifs

Sommaire des crédits approuvés Autorisations pour 1996-1997 Besoins financiers par autorisation

(en milliers de dollars)

Crédit	Autorisations totales <sup>1</sup> 1996-1997	Réel 1996-1997	
Programme			
Crédit 37a	19 600	17 709	
Total pour le Ministère	19 600	17 709	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Bureau d'information du Canada a été créé en juillet 1996; le Budget des dépenses supplémentaire (A) prévoyait les affectations qui lui étaient nécessaires.

# Recettes à valoir sur le crédit par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Activités	Réel 1993-94	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total prévu¹ 1996-97	Réel <sup>2</sup> 1996-97
Information aux Canadiens sur le Canada	-	-	-	756	982
Total des recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	756	982

Le Bureau d'information du Canada a été crée en 1996-1997.

Dépenses associées à l'établissement du Bureau.

# Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Activités	Réel 1993-94	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total <sup>1</sup> prévu 1996-97	Réel 1996-97
SUBVENTIONS					
Information sur le Canada pour les Canadiens	-	-	-	-	-
Total des subventions	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS					
Information aux Canadiens sur le Canada	-	-	-	$4\ 900^2$	-
Total des contributions	-	-	-	4 900²	-
Total des paiements de transfert	-	-	-	4 900²	-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le bureau d'information du Canada a été crée en 1996-1997.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Montant transféré au budget des opérations.